

PROCEDURE DE RETOURS DES MEDICAMENTS DANS LES UNITES DE SOINS SANS APUS

- Ne pas retourner des médicaments consommés régulièrement (par ex.: désinfectants, solutés, antidouleurs).
- Retour autorisé uniquement pour les médicaments provenant de la pharmacie des HUG (les traitements personnel sont à redonner aux patient.es ou à éliminer dans les unités de soins).
- La gestion des retours est assurée par les APUS dans les unités concernées.

< 25°C
Retours
Température
ambiante



CREDITE

Date de péremption > 6 mois

+

Emballage complet

+

Emballage intact

+

Stocké à la pharmacie:



Effectuer le retour dans E-
Procurement (-1) et coller la feuille sur
la caisse



RECYCLE (gratuit)

Date de péremption > 6 mois

+

Emballage entamé **ou**

Emballage dégradé (annoté, déchiré, ...)

ou

Non stocké à la pharmacie:



STUPÉFIANTS

• Cluse-Roseaie



en main propre

• Sites extérieurs



caisse scellée



Retourner la feuille de suivi par courrier
interne (pas dans la caisse)

+ 2 + 8°C



Retours
Chaîne du froid

Reprise uniquement si validation pharmaceutique → Appeler le ☎ 39 858. Si cette étape n'est pas réalisée en amont, le produit retourné sera refusé et détruit



CREDITE

Date de péremption > 6 mois

+

Emballage complet

+

Emballage intact

+

Stocké à la pharmacie



RECYCLE (gratuit)

Date de péremption > 6 mois

+

Emballage entamé

ou

Emballage dégradé (annoté, déchiré)

ou

Non stocké à la pharmacie



Organisation du retour en chaîne du froid

Les modalités de retour sont
définies au cas par cas, au
moment de la validation
pharmaceutique